

France-Lille: Roadworks

OJ S 85/2015 02/05/2015

Contract notice

Works

Directive 2004/18/EC

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: Conseil général du Nord

Postal address: Hôtel du Département, 51 rue Gustave Delory

Town: Lille Cedex

Postal code: 59047

Country: France

For the attention of: Département du Nord, direction de la commande publique

Telephone: +33 359735083

Fax: +33 359735059

Internet address(es):

General address of the contracting authority: <http://www.lenord.fr>

Address of the buyer profile: <https://marchespublics.lenord.fr/>

Additional information can be obtained from:

the abovementioned address

Specifications and additional documents (including documents for competitive dialogue and a dynamic purchasing system) can be obtained from:

the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted: Official name: Conseil départemental - département du Nord

National registration number: 22590001801244

Postal address: 43 rue Gustave Delory (coordonnées GPS: latitude: 50.6335803, longitude: 3.0685249000000567)

Town: Lille

Postal code: 59000

Contact person: Direction de la commande publique, immeuble le Forum - entrée B - 2ème étage - Bureau 202

I.2. Type of the contracting authority

Regional or local authority

I.3. Main activity

General public services

I.4. Contract award on behalf of other contracting authorities

Section II: Object of the contract

II.1. Description

II.1.1. Title attributed to the contract by the contracting authority

Opération dog87-1 - rd 47 - travaux d'aménagement de sécurité en agglomération sur le territoire de la commune de Monchecourt.

II.1.2. Type of contract and place of performance or delivery

Works

Execution

Main site or place of performance: Département du Nord, sur le territoire de la commune de Monchecourt.

NUTS code FR301 Nord

II.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

The notice involves a public contract

II.1.4. Information about framework agreement

II.1.5. Short description of the contract or purchase(s)

La présente consultation a pour objet: Opération Dog87-1 - rd47 - travaux

D'Aménagement de sécurité en agglomération sur le territoire de la commune de Monchecourt.

La maîtrise d'ouvrage de la présente opération est assurée par le Département du Nord pour ce qui concerne la passation et la notification du marché de travaux, la commune de Monchecourt ayant délégué partiellement leur maîtrise d'ouvrage au Département du Nord, en application de l'article 2.ii de la loi 85-704 du 12.7.1985 modifiée, relative à la maîtrise d'ouvrage publique et à ses rapports avec la maîtrise d'oeuvre privée. Chaque maître d'ouvrage assurera le suivi et l'exécution technique et financière du marché relatif à sa rubrique.

C'est pourquoi le marché se décompose en deux rubriques:

Rubrique 1 - travaux sous maîtrise d'ouvrage du Département du Nord:

— renforcement de chaussée avec réduction de la voir de 6.00 à 5.80 m;

— requalification des bordures (à l'exception des bordures des plateaux surélevés) et caniveaux;

— modification ou la création de l'assainissement (bouches d'égout);

— signalisation horizontales et verticales

rubrique 2 - travaux sous maîtrise d'ouvrage partielle déléguée de la Commune de monchecourt au Département du Nord:

— reconstruction et mise aux normes d'accessibilité aux Personnes à Mobilité Réduite (Pmr) des trottoirs en enrobés;

— aménagement des zones surélevées en enrobés (y compris bordures et caniveaux);

— pose de mobiliers urbains (potelets, barrières de sécurité et bacs avec arbustes).

le paiement du marché sera assuré par chaque Maître d'ouvrage pour la part qui le concerne.

les candidatures qui ne porteront pas sur l'ensemble des rubriques seront déclarées irrecevables.

date prévisionnelle des travaux: juillet 2015

Les mentions visées à l'article li.3 du présent avis sont complétées de celles indiquées à l'article 2.3 du règlement de la consultation.

II.1.6. CPV code(s)

45233140 Roadworks, 45112500 Earthmoving work

II.1.7. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: no

II.1.8. Lots

This contract is divided into lots: no

II.1.9. Information about variants

Variants will be accepted: yes

II.2. Scope of the procurement

II.2.1. Total quantity or scope

Les quantités sont fixées dans les documents de la consultation (CCTP complété des plans et autres documents remis au titre de la présente consultation).

II.2.2. Information about options

Options: no

II.2.3. Information about renewals

This contract is subject to renewal: no

II.3. Duration of the contract or time limit for completion

Duration in months: 24 (from the award of the contract)

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions related to the contract

III.1.1. Deposits and guarantees required

Pour la rubrique 1, il ne sera pas appliqué de retenue de garantie.

Pour la rubrique 2, une retenue de garantie de 5 % sera appliquée au montant total initial du marché augmenté, le cas échéant, du montant des avenants et sera prélevée par fractions sur chacun des versements autres qu'une avance. Cette retenue pourra être remplacé au gré du titulaire par une garantie à première demande ou, si le pouvoir adjudicateur ne s'y oppose pas, par une caution personnelle et solidaire, dans les conditions réglementaires prévues.

pour la rubrique 1, si le titulaire ne la refuse pas dans l'acte d'engagement, une avance de 5 % lui sera versée dans les conditions prévues aux articles 87.ii.1 et 89 du Code des marchés publics. Son versement est conditionné par la constitution

d'une garantie à première demande ou, si les parties s'accordent, d'une caution personnelle et solidaire, couvrant cinquante (50) % du remboursement de l'avance.

Pour la rubrique 2, si le titulaire ne la refuse pas dans l'acte d'engagement, une avance de 5 % lui sera versé dans les conditions prévues à l'article 87.ii.1 du code des marchés publics.

III.1.2. Main financing conditions and payment arrangements and/or reference to the relevant provisions governing them

Le mode de paiement choisi par le pouvoir adjudicateur est le virement administratif.

Le délai global de paiement est de trente (30) jours à compter de la date de réception de la demande de paiement par le représentant du pouvoir adjudicateur (ou de la date d'exécution des prestations lorsque la date de réception de la demande de paiement est incertaine ou antérieure à cette date d'exécution).

Le titulaire a droit, sans qu'il ait à le demander, au paiement d'intérêts moratoires en cas de retard dans les paiements tel qu'il est prévu à l'alinéa précédent au taux d'intérêt appliqué par la banque centrale européenne à ses opérations principales de refinancement les plus récentes, en vigueur au premier jour du semestre de l'année civile au cours duquel les intérêts moratoires ont commencé à courir, majoré de huit (8) points

de pourcentage. Le titulaire a également droit au paiement d'une indemnité forfaitaire, pour frais de recouvrement, de quarante (40) EUR.

Les modalités essentielles de financement: ressources propres de chaque collectivité, au titre de son budget d'investissement.

III.1.3. Legal form to be taken by the group of economic operators to whom the contract is to be awarded

Le marché pourra être attribué à un opérateur économique seul ou à un groupement.

En cas de groupement, la forme demandée par le pouvoir adjudicateur est le groupement solidaire.

Lorsqu'un groupement s'est présenté sous une autre forme que celle visée ci-dessus, si ledit groupement est déclaré attributaire du marché, les opérateurs économiques membres de ce groupement pourront être contraints de transformer la forme de leur groupement si ce changement est nécessaire pour la bonne exécution du marché.

Un même opérateur économique ne peut être mandataire de plus d'un groupement pour un même marché.

Il est interdit aux opérateurs économiques de présenter pour le marché plusieurs offres en agissant à la fois:

- en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements,
- en qualité de membres de plusieurs groupements.

III.1.4. Contract performance conditions

The performance of the contract is subject to particular conditions: yes

Description of particular conditions: L'Exécution du marché de la rubrique 1 visera également à promouvoir l'emploi de personnes rencontrant des difficultés particulières d'insertion, tel que prévu à l'article 14 du code des marchés publics. Le CCAP prévoit les conditions d'exécution de cette action.

III.2. Conditions for participation

III.2.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions: Le candidat devra respecter, pour la conformité de son dossier, les articles 43, 44 et 45 du code des marchés publics français.

Le candidat (l'opérateur économique seul et ses sous-traitants ou, en cas de groupement, le mandataire, chaque co-traitant, et les sous-traitants) devra remettre:

1 - la lettre de candidature (imprimé Dc1), dûment signée par une personne ayant pouvoir pour engager le candidat,

2 - les documents relatifs aux pouvoirs de la personne habilitée à engager la société.

si le candidat le souhaite, il peut fournir directement une copie des certificats fiscaux (liasse 3666 ou attestation fiscale délivrée en ligne) et sociaux (URSSAF ou Msa) établis au 31 décembre de l'année précédant la date de lancement de la consultation ou de l'état des déclarations établies au 31 décembre de l'année précédant la date de lancement de la consultation (Noti2).

Les imprimés Dc1 et Noti2 sont téléchargeables gratuitement depuis le site <http://www.minefe.gouv.fr/>

III.2.2. Economic and financial ability

List and brief description of conditions: 3 - la déclaration concernant le chiffre d'affaires global réalisé au cours des trois derniers exercices disponibles.

Minimum level(s) of standards possibly required: Chiffre d'affaires moyen global: 265 000 EUR (HT).

III.2.3. Technical and professional ability

List and brief description of conditions:

Le candidat (l'opérateur économique seul ou le groupement, et ses sous-traitants) devra également fournir les documents visés ci-dessous:

Néant

Pour justifier de ses capacités professionnelles, techniques et financières, le candidat peut demander que soient également prises en compte les capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques, en précisant la nature juridique des liens existants entre ces opérateurs et lui. Dans ce cas, il doit produire un engagement écrit de ces opérateurs, dans la candidature, qu'il disposera de leurs capacités pour l'exécution du marché. les candidats ne sont pas tenus de fournir les documents et renseignements que le pouvoir adjudicateur peut obtenir directement par le biais d'un système électronique de mise à disposition d'informations administré par un organisme officiel ou d'un espace de stockage numérique, à condition que figurent dans le dossier de candidature toutes les informations nécessaires à la consultation de ce système ou de cet espace et que l'accès à ceux-ci soit gratuit.

les informations demandées au titre des capacités sont à remettre sur papier libre ou, si le candidat le souhaite, il pourra fournir la déclaration du candidat - imprimé Dc2 auquel il joindra tous justificatifs relatifs aux pièces demandées visées ci-dessus. L'Imprimé Dc2 est téléchargeable gratuitement depuis le site <http://www.minefe.gouv.fr/>

Les candidats ne sont pas tenus de fournir les documents et renseignements que le pouvoir adjudicateur peut obtenir directement par le biais d'un système électronique de mise à disposition d'informations administré par un organisme officiel ou d'un espace de stockage numérique, à condition que figurent dans le dossier de candidature toutes les informations nécessaires à la consultation de ce système ou de cet espace et que l'accès à ceux-ci soit gratuit.

III.2.4. Information about reserved contracts

III.3. Conditions specific to services contracts

III.3.1. Information about a particular profession

III.3.2. Information about staff responsible for the performance of the contract

Section IV: Procedure

IV.1. Type of procedure

IV.1.1. Type of procedure

Open

IV.1.2. Information about the limits on the number of candidates to be invited

IV.1.3. Information about reduction of the number of solutions or tenders during negotiation or dialogue

IV.2. Award criteria

IV.2.1. Award criteria

The most economically advantageous tender in terms of Criteria below

1. Prix des prestations. Weighting 70
2. Valeur technique. Weighting 30

IV.2.2. Information about electronic auction

An electronic auction will be used: no

IV.3. Administrative information**IV.3.1. File reference number attributed by the contracting authority**

201500055

IV.3.2. Previous publication concerning this procedure

no

IV.3.3. Conditions for obtaining specifications and additional documents or descriptive document**IV.3.4. Time limit for receipt of tenders or requests to participate**

9.6.2015 - 16:30

IV.3.5. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates**IV.3.6. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted**

French.

IV.3.7. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in days: 190 (from the date stated for receipt of tender)

IV.3.8. Conditions for opening of tenders**Section VI: Complementary information**

VI.1. Information about recurrence**VI.2. Information about European Union funds**

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds:
no

VI.3. Additional information

Renouvellement (le cas échéant)

non.

information sur les fonds de l'union Européenne

Le marché s'inscrit- il dans un projet / programme financé par des fonds communautaires?

Non.

Informations complémentaires

la procédure est l'appel d'offres ouvert, en application des articles 33, 57 à 59 du code des marchés français.

pour la rubrique 1 uniquement :Les variantes ne sont pas interdites dans les conditions visées au règlement de la consultation.

Les variantes sont interdites pour la rubrique 2.

pour la rubrique 2 uniquement:

Les PSE imposées sont les suivantes:

Option 1: Pose de pavés béton en trottoir au droit des passages surélevés en remplacement des enrobés noirs.

Option 2: Mise en oeuvre d'enrobés rouge en trottoir en remplacement des enrobés noirs

Option 3: Mise en oeuvre de béton désactivé en trottoirs en remplacement des enrobés noirs.
téléchargement ou retrait des documents de la consultation par un opérateur économique:

Tous les documents de la consultation sont consultables sur le site Internet de la collectivité: <http://www.lenord.fr/> à la mention 'Marchés publics' ou directement sur <https://marchespublics.lenord.fr> sur la procédure correspondante.

L'Opérateur économique peut, à partir de l'intitulé de la procédure, y télécharger l'ensemble des documents de la consultation. Pour cela, une personne physique désignée par l'opérateur économique peut ou non s'y inscrire en ligne et renseigner ses nom et adresse électronique. Si elle ne s'y inscrit pas, ladite personne (et l'opérateur économique) ne sera pas destinataire des éventuelles modifications de documents de la consultation et/ou des précisions apportées après les date et heure de son téléchargement. Elle est informée que l'offre pourra être déclarée irrégulière si elle est incomplète ou si elle ne respecte pas les exigences formulées dans l'avis de marché et dans les documents de la consultation.

Si elle s'y est inscrite, elle sera informée par mèl des modifications apportées, ce qui lui permettra de télécharger les nouveaux documents et informations.

l'opérateur économique peut également demander les documents de la consultation. Cette demande doit être faite auprès de la Direction de la Commande Publique par télécopie au numéro de télécopie visé à l'article I.2 du présent règlement ou par courrier envoyé à l'adresse visée à l'article I.2 du présent règlement. Il peut venir les retirer à la Direction de la Commande Publique à l'adresse visée à la section I.2 du présent règlement, du lundi au vendredi (sauf jours fériés ou jours de fermeture exceptionnels), de 9:00 à 12:00 et de 13:45 à 16:45. Les documents de la consultation lui seront fournis sur support physique électronique à l'exception des plans qui seront sur support papier.

les modifications et/ou précisions qui seraient apportées après cet envoi lui seront transmises sous le même support.

modalités de remise du pli par le candidat au pouvoir adjudicateur:

Les plis, quel que soit le mode de transmission, doivent parvenir avant les date et heure limites indiquées au présent avis, le fuseau horaire de référence étant celui de Paris.

Si le candidat souhaite répondre par voie électronique, son pli doit être déposé sur http://www.lenord.fr à la mention 'Marchés publics' ou sur <https://marchespublics.lenord.fr> sur la procédure correspondante.

Le pli contenant la copie de sauvegarde, s'il y en a un, doit être déposé à la Direction de la Commande Publique à l'adresse visée à l'article I.1 du présent avis, du lundi au vendredi (sauf jours fériés et jours exceptionnels de fermeture des services), de 9:00 à 12:00 et de 13:45 à 16:45 ou être envoyé en recommandé avec avis de réception. Dans chacun de ces cas, le pli est envoyé à l'adresse visée à l'article I.1 du présent avis.

Si le candidat souhaite répondre sur support papier, son pli peut être déposé à la Direction de la Commande Publique, du lundi au vendredi (sauf jours fériés et jours exceptionnels de fermeture des services), de 9:00 à 12:00 et de 13:45 à 16:45 ou être envoyé en recommandé avec avis de réception. Dans chacun de ces cas, le pli est envoyé à l'adresse visée à l'article I.1 du présent avis.

Modalités de sélection des candidatures:

Chaque demande de participation (candidature) sera analysée en deux temps:

— la conformité administrative sera admise au regard de la déclaration correspondant à l'imprimé Dc1 dûment remplie et signée par une personne ayant pouvoir pour engager le candidat;

— les capacités professionnelles, financières et techniques des candidatures conformes administrativement seront analysées sur la base du/des niveau(x) spécifique(s) minimum(aux) exigé(s) à l'article Iii.2. Du présent avis.

Pour les entreprises nouvellement créées, il sera exigé de fournir les éléments d'information

visés au chapitre " conditions de participation " disponibles à la date limite de remise des demandes de participation ou, si elles ne sont pas en mesure de les produire, de justifier de leurs capacités par tout autre moyen. La sélection des candidatures ne s'appliquera que sur les seuls documents fournis dès lors que la date de création est prouvée par tout moyen (copie du récépissé de dépôt du Centre de Formalités des Entreprises (Cfe) ou un extrait du registre du commerce ou toute autre pièce officielle attestant la date de création).

critères d'analyse des offres:

Les critères de jugement des offres du marché seront analysés sur la base des sous critères et leur sous pondération suivants:

- prix des prestations, à hauteur de 70 %,
- valeur technique de l'offre, à hauteur de 30 %,

Le marché sera attribué au candidat ayant présenté l'offre économiquement la plus avantageuse, soit l'offre la mieux classée.

La valeur technique, à hauteur de 30 % sera analysée sur 130 points ramenés à 30 %, sur la base des sous critères suivants:

- la pertinence de l'organisation du chantier (Sopaq) à hauteur de 30 points
 - la qualité de la méthodologie du chantier (Sopaq) à hauteur de 30 points
 - la pertinence de la démarche qualité (Sopaq) à hauteur de 40 points
 - pertinence de l'organisation du développement durable (Sopadd) à hauteur de 7,5 points
 - qualité des réponses aux engagements pris par le maître d'ouvrage en matière de développement durable et de protection de l'environnement (Sopadd) à hauteur de 22,5 points
- le prix sera analysé à hauteur de 70 % sur la base du montant total du marché indiqué à l'acte d'engagement de la rubrique 1 et de la rubrique 2. La note maximale sera attribuée à l'offre la moins disante.

informations complémentaires:

Tous les documents qui ne sont pas établis en langue française doivent être accompagnés d'une traduction en français certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté.

le point de départ du marché est la date de sa notification.

unité monétaire utilisée: l'euro.

documents payants: non

attribution de marché pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs: Le pouvoir adjudicateur agit pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs: oui.

Date d'envoi du présent avis au JOUE et au BOAMP: 28.4.2015.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Tribunal administratif de Lille

Postal address: 143 rue Jacquemars Gielée - BP 2039

Town: Lille Cedex

Postal code: 59014

E-mail: greffe.ta-lille@juradm.fr

Telephone: +33 320631300

Fax: +33 320306840

Internet address: http://www.conseil-etat.fr/ta/lille/index_ta_co.shtml

VI.4.2. Review procedure

Precise information on deadline(s) for review procedures: Dans les conditions fixées par le code de justice administrative français (Cja), peuvent être formés devant la juridiction visée au présent avis:

- un référé précontractuel, jusqu'à la signature du marché (art. L.551-1 et R.551-1 à R.551-6 Cja),
- un référé contractuel (art. L.551-13 et R.551-7 à R.551-10 Cja) à compter de la signature du marché et dans un délai de trente-et-un jours suivant la publication de l'avis d'attribution du marché,
- un recours en contestation de validité du marché, conformément aux arrêts du Conseil d'Etat du 16/07/2007 et du 04/04/2014, dans un délai de deux mois à compter de la publication de l'avis d'attribution du marché, assorti le cas échéant, d'un référé suspension (art. L.521-1 Cja),
- un recours en excès de pouvoir formé contre une décision prise dans le cadre des actes détachables du marché, jusqu'à la conclusion du marché, dans les deux mois à partir de la notification ou de la publication de la décision attaquée (art. R.421-1 Cja) ou à partir d'une décision implicite de rejet (art. R.421-1 et R.421-2 Cja), assorti le cas échéant, d'un référé suspension.

Des délais supplémentaires de distance s'ajoutent au délai de deux mois dans les cas prévus à l'article R421-7 Cja.

Le code de justice administrative français est consultable sur le site officiel " Legifrance - le service public de la diffusion du droit " : <http://www.legifrance.gouv.fr>

VI.4.3. Service from which information about the review procedure may be obtained

VI.5. Date of dispatch of this notice

28.4.2015